

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE BUZET-SUR-BAÏSE**

L'an deux mil vingt-six, le 28 avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de BUZET-SUR-BAÏSE se sont réunis en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christophe SANS, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 15

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation : 15 Avril 2026

Étaient présents : MM. SANS Christophe, CHAZALLON Didier, BIASON Rachel, VIDALE Laurent, BOSIO Anaïs, CARIDROIT Sylvie, LORENZATO Jean, MAZET Véronique, GAZEAU Christophe, BALDINI Wilfried, LAVERGNE Pauline, RAFFAELLO Julien, SOULIÈS Martine et SANCHEZ Pascal formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de 15 membres.

Étaient représentés : Mme FLAN Laëtitia donne pouvoir à Mr LORENZATO Jean

Mme BIASON Rachel est élue secrétaire de séance.

**DÉLIBÉRATION N°20262804-08
Désignation du correspondant défense**

Le correspondant défense est l'interlocuteur privilégié entre la population et les autorités civiles et militaires départementales et régionales. Il organise notamment le parcours citoyen et reçoit donc les jeunes recensés de la commune.

Est candidat : Mme BOSIO Anaïs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, nomme à l'unanimité Mme BOSIO Anaïs correspondant défense pour la commune de Buzet-sur-Baïse.

Pour copie conforme,

A Buzet-sur-Baïse, le 29 Avril 2026

La Secrétaire de séance
Rachel BIASON

Le Maire,
Christophe SANS

